

RÉFÉRENTIEL PROFESSIONNEL

(Novembre 1995)

BEPA option Services spécialité « Services aux personnes »

I Situation professionnelle

Le titulaire du BEPA Services aux personnes est un employé qualifié pour le service auprès de personnes dont il est chargé d'assurer le confort :

- *il s'occupe, à domicile, de personnes dépendantes, temporairement ou définitivement*
- *il assiste, à domicile, les jeunes accouchées*
- *il garde les malades, aide les handicapés et les personnes âgées dans leur vie quotidienne*
- *il remplace temporairement les mères de famille en difficulté*
- *il aide à l'accueil de classes découverte ou séjours de vacances*
- *il offre ses services dans les entreprises d'hébergement et de restauration*

Il est amené à exercer ses activités .

- *soit en milieu hospitalier, dans des centres de soins*
- *soit dans les maisons d'accueil d'enfants et petits enfants telles que crèches, gîtes, centres de loisirs, de vacances, de découverte*
- *soit dans les maisons de retraite, les centres de cure, de convalescence et centres de rééducation pour handicapés*
- *soit à domicile dans les foyers en difficulté*
- *soit dans les écoles maternelles*
- *soit dans les petites et moyennes structures hôtelières et de restauration {hôtels de 20 à 40 chambres, fermes-auberge, gîtes ruraux, chambres d'hôtes, camping, pensions de famille...}*
- *soit dans les centres de vacances et de loisirs et les villages-vacances*

Il développera ses fonctions et assumera ses tâches sous le contrôle d'un encadrement, mais il sera autonome dans les tâches d'entretien et d'hygiène et dans les relations qu'il saura entretenir avec les personnes dont il a la charge

En outre, il lui faudra assurer la liaison entre les personnes dont il a la charge et les différents services spécialisés. A la suite d'une certaine expérience professionnelle, il sera susceptible d'assurer seul certaines de ses tâches ou d'en mettre au point l'organisation

Le titulaire de ce BEPA est surtout amené à exercer des tâches de service polyvalentes et peu spécialisées afin d'assurer le bien-être et le confort des personnes dont il s'occupe. Son champ d'activités, axé sur la communication, s'étendra à la restauration et à l'hébergement, à la prise en charge et à l'accompagnement. Il exigera des compétences en termes de qualité et de souplesse dans ses relations, de rigueur et de soin. Il devra avoir en permanence et dans toutes ses fonctions une préoccupation quant à la sécurité et à l'hygiène.

II Champ d'activités

gestes professionnels susceptibles d'être demandés au stagiaire en situation professionnelle

1- Il assure la réception des structures d'accueil

- il organise matériellement l'accueil il balise, flèche. .
- il répond au téléphone et utilise les différents systèmes de communication (télécopieur, télécopieur, télécopieur)
- il enregistre et délivre les messages
- il suit les plannings de réservations et les fichiers de clientèle
- il utilise et enregistre des documents courants
- il utilise les tarifaires
- il donne des informations historiques et culturelles sur la région

2 -II assure la communication avec les usagers

- il est à l'écoute des très jeunes enfants, des malades et personnes âgées qui ne savent ou ne peuvent s'exprimer facilement, des éducateurs, parents et enfants en crèches et écoles maternelles, des visiteurs
- il comprend les demandes qui lui sont adressées, éventuellement par des étrangers
- il facilite le dialogue, oriente et dirige
- il informe sur les services existants et les prestations locales.

3 -II anime

- il aide à la préparation et organisation des jeux, activités manuelles, animations sportives, de soirées à thèmes, ateliers de loisirs, en fonction des personnes dont il s'occupe
- il conduit des ateliers de loisirs et de travaux manuels
- il conduit des groupes, lors du lever, du coucher, des repas, des diverses activités
- il aide à l'encadrement des classes de découverte, des séjours vacances, des séjours à thèmes
- il s'occupe d'encadrer les "temps familiaux" auprès des enfants dont il a la charge
- il meuble les temps extra-scolaires

4 -11 entretient le matériel et les locaux

- il a la charge de la propreté et de l'hygiène des locaux et du matériel. chambres, salles communes, salles de restauration, salles d'accueil, installations sportives
- il s'occupe de stérilisation et asepsie
- il s'occupe de la réfection des lits
- il a la charge de l'entretien du linge (tri, lessivage, détachage, repassage, couture simple)
- il connaît le matériel d'entretien et l'utilise de façon rationnelle en fonction des techniques modernes et des règles de sécurité
- il observe et signale les dysfonctionnements matériels
- il fait des petits travaux ou exécute de petites réparations
- il gère des stocks de matériels d'entretien et d'utilisation courante en hébergement et restauration

5 -11 a la charge des soins corporels des personnes dépendantes

- il aide aux toilettes, au lavabo, au lit
- il habille les enfants, les personnes âgées; aide à l'habillement des handicapés et malades
- il assure le déplacement des personnes dépendantes
- il aide aux toilettes les enfants, les personnes âgées, les malades, les handicapés

6 -11 a la charge de l'alimentation et de la (petite) restauration

- il est chargé des petits déjeuners dans les petites structures hôtelières
- il est capable d'élaborer des produits régionaux
- il aide à la préparation des repas
- il sait dresser une table et assure le service de table
- il distribue les repas
- il aide les personnes dépendantes à s'installer à table et à manger
- il débarrasse la table et aide à la vaisselle
- il peut établir un menu simple en fonction des ressources, d'un régime alimentaire, d'un mode de vie et en assure la préparation
- il s'occupe de la stérilisation et préparation des biberons

7 -11 est le relais entre la personne dépendante et l'équipe de soins

- il aide à la prise de médicaments sous le contrôle de l'encadrement médical
- il provoque et fait répéter les gestes éducatifs et thérapeutiques en fonction des consignes
- il lit les ordonnances et remplit les feuilles de soins
- il observe tous changements des besoins, les anomalies et les détériorations du comportement ou de la santé, il en rend compte et en réfère, en temps utile, aux personnes et services compétents.

8- Il administre la vie quotidienne des personnes dépendantes

- il répond au téléphone
- il fait du courrier
- il s'occupe des formalités administratives
- il transmet un message
- il fait les courses
- il s'occupe de petits comptes (achats, dépenses)
- il s'occupe des animaux familiers et des plantes

9- Il participe aux activités de la vie professionnelle et sociale

- il suit le planning de travail et les consignes en vigueur dans son lieu de travail
- il connaît le rôle des institutions, des organisations professionnelles compétentes dans le domaine de la protection des droits collectifs et individuels
- il se réfère aux sources essentielles du droit du travail se rapportant à sa profession (conventions et accords collectifs, règles de sécurité, contrats de travail)
- il participe aux activités des groupes de travail, aux stages de formation